



Sections du Cher
RETRAITES:
mardi 7 septembre 2010,
Tous en grève , dans l'unité,
Pour exiger le retrait du projet gouvernemental

Le gouvernement a rendu public son projet de loi :

- Âge légal de départ à la retraite fixé à 62 ans au lieu de 60 ans actuellement,
- Passage à 67 ans au lieu de 65 ans pour une retraite sans décote,
- Allongement de la durée de cotisation à 41 ans et demi,
- Augmentation du taux de cotisation de 7,85% en 2010 à 10,55% en 2020 pour les fonctionnaires engendrant une baisse de leur salaire, suppression de la possibilité de bénéficier de la « retraite mère de famille » pour les femmes ayant cotisé au moins 15 ans et eu trois enfants, etc...
- Renégociation en 2018 avec un probable allongement des âges pivots.

Le 7 septembre, les confédérations CGT, FO, CFTD, CFTC, FSU, SOLIDAIRES et UNSA appellent à une journée de grèves et de manifestations, le jour du dépôt du projet de loi au Parlement.

Les sections syndicales de la Direction Départementale des Finances Publiques du CHER :

- **dénoncent les mesures injustes et inéquitables du financement proposé par le gouvernement.**
- **estiment que ce projet gouvernemental n'est ni négociable ni amendable, qu'il doit être retiré.**
- **invitent les collègues à participer aux heures mensuelles d'information qui se tiendront dès la rentrée**
- **les appellent à la grève le 7 septembre. La riposte doit être à la hauteur de l'attaque, dans l'unité on peut gagner !**

- Non au recul de l'âge légal de départ à la retraite
- Non à l'allongement de la durée de cotisation ; 40 ans, c'est déjà trop !
- Suppression de la décote
- Non à la remise en cause des avantages familiaux, du minimum fonction publique
- Non à la hausse des cotisations induisant une baisse des salaires.
- Maintien du Code des pensions civiles et militaires

Participez aux heures mensuelles d'information

VIERZON : jeudi 2 septembre 10 H 30
 ST AMAND : vendredi 3 septembre 10 H 30
 BOURGESLahitolle : vendredi 3 septembre 15 H

BOURGES Condé : lundi 6 septembre 10 H 30
 BOURGES Trésorerie Générale : jeudi 2
 septembre à 15 H
 SANCERRE : lundi 6 septembre 15 H